

avril 1998

Numéro 1

Dans ce numéro

- 1 CTPL du 9 avril 1998.
- 2 Entretien avec le nouveau TPG.
- 3 Vos représentants CGT..
- 4 Bulletin d'adhésion.

CTPL du 9 avril 1998

Le TPG a réuni le CTPL le 9 avril dernier pour présenter le rapport d'activité 1997, le plan de formation 1998, les travaux immobiliers et surtout la nouvelle implantation des emplois en Côte d'Or au 1^{er} janvier 1998.

- Nouvelle implantation des emplois au 1^{er} janvier : c'est le seul point qui a fait l'objet d'un vote au terme duquel seules la CGT et la CFTC ont voté « **contre** » (FO et la CFDT s'étant abstenues). En effet, la CGT refuse de se prononcer sur la répartition de la pénurie en matière d'effectifs et condamne les réductions d'effectifs effectuées en 1998 (**7 suppressions d'emplois**).
- Les créations d'emplois conjoints : dans les Trésoreries en intérim, certains agents ont été affectés sur des emplois conjoints à 2 Trésoreries. Ce type d'emploi ne repose sur **aucun statut** et les agents qui y sont affectés sont *assimilés à l'équipe de suppléance sans en faire partie* !
⇒ La CGT souhaite que la Direction clarifie la situation administrative de ces agents.
- Les rattachements de postes : depuis presque 2 ans, la Direction a mis en intérim plusieurs Trésoreries pour instaurer une gestion conjointe de Trésorerie. Cette réforme a été présentée aux élus politiques comme un moyen de « conforter le statut de ces Trésoreries ». Or, actuellement, en l'absence de réforme, ces postes sont toujours en intérim. Nous avons fait part de notre préoccupation à M. PERREAULT de voir se renouveler un schéma déjà connu à Epoisses, Aiserey et Grancey le Château : **mise en intérim puis fermeture**, quelques années plus tard. Favorable à un arrêt des rattachements de Trésoreries, le nouveau TPG veut mener à leur terme les restructurations commencées.
⇒ Autrement dit, les Trésoreries actuellement en intérim ne se verront pas attribuer de chef de poste.
- Le manque d'effectif à la nouvelle Trésorerie de BEAUNE : la CGT s'inquiète du recours permanent à l'équipe de suppléance (3 agents) alors que plusieurs agents de l'arrondissement ont du quitter Beaune

(suite page suivante)

CONTACTS

Vos élus CGT en CAP :

Agents de recouvrement : PETEY Marie-Claude (TG Epargne-gestion) et PY Olivier (TG Comptabilité).

Agents de recouvrement principal : LOMBARD Sylvie (TG Suppléance) et SEIGNEZ Sylvaine (T. Chenôve).

Contrôleurs : CHARLIER Jean-François (TG D.I.) et BREGAND Jacqueline (T. Vitteaux).

Inspecteurs : ANGLADE Pierre (TG C.M.I.B.) et GOMEZ Jean-Claude (T. Fontaine Française).

Vos représentants CGT en CTPL :

ANGLADE Pierre (TG C.M.I.B. 03-80-59-26-66).

GOMEZ Jean-Claude (T. Fontaine Française 03-80-75-82-31).

au 1^{er} janvier 1998. Bien que la Direction avance une situation exceptionnelle liée au démarrage, on peut penser qu'il y a eu **sous-estimation de l'effectif réel** de la Trésorerie.

- Les horaires variables à la Trésorerie de BEAUNE : la CGT a déposé une nouvelle fois la demande du personnel de la Trésorerie pour que soit mis en place les horaires variables. La Direction nous a affirmé que la procédure était en cours et que **le Chef de poste avait été chargé d'organiser la consultation du personnel**. Souhaitons que la volonté du personnel soit réalisée au plus tôt !
- Le plan de formation 1998 : la Direction a présenté un programme ample et complet. Cependant la CGT s'inquiète du projet de **suppression d'une salle informatique du CFPU** et de **l'occupation prochaine des locaux du CFPU** par la Trésorerie de DIJON NORD. Cela risque de conduire, selon nous à un non-respect du programme de formation et à une dégradation de la formation continue.
- Les travaux immobiliers : M. PERREAULT souhaite engager de manière pluriannuelle une amélioration des installations immobilières avec des concours externes et des financements de la Comptabilité Publique.
 - ❖ Parmi les travaux prévus en 1997 figurent la rénovation de la TG (2MF), l'aménagement de la Trésorerie de DIJON NORD et du bâtiment rue Sambin (2,7MF), les travaux à Pouilly en Auxois, Recey sur Ource, Aignay le Duc et au CHU.
 - ❖ Pour 1999, la Direction projette de lancer la construction du DI rue de Suzon, le réaménagement du CFPU et des Trésoreries de SAULIEU et de VENAREY LES LAUMES. Des projets de réinstallation par les collectivités locales sont envisagés à LIERNAIS et GEVREY CHAMBERTIN.
- Travaux de sécurité : un certain nombre de Trésoreries vont pouvoir mettre aux normes leur installation électrique suite aux crédits débloqués par le comité Hygiène et Sécurité (Chenôve, Fontaine-Française, Montigny sur Aube, Mirebeau, Saulieu, Venarey les Laumes). De même, la Trésorerie Générale a obtenu 25.000 francs pour la sécurité incendie.
- Retrait de l'application AMENDES : la CGT a déposé deux **pétitions des personnels du DI et de la Trésorerie DIJON SUD AMENDES** qui s'inquiètent du transfert de l'application informatique AMENDES vers un autre DI. A ce sujet, M. PERREAULT n'a pas caché qu'il était favorable à ce transfert de compétence vers un autre DI.
- Demande d'une photo d'identité aux personnels de cadre A : nous avons interpellé M. PERREAULT au sujet de cette demande faite aux cadres A. Cela a été réalisé sans consultation de la CNIL. Aussi, dans l'attente d'une vérification des conditions de création d'un tel fichier et d'utilisation de l'image des personnels, **le TPG a suspendu cette opération**.

ENTRETIEN AVEC M. PERREAULT, NOUVEAU TPG

Le 31 mars dernier, M. Jacques PERREAULT a reçu une délégation de la CGT durant 2 heures. Faute de réponse précise et définitive à nos questions, nous n'avons pu obtenir que **peu d'éclaircissement** sur la politique qu'il entend mener en Côte d'Or. Toutefois, nous vous présentons quelques points précisés lors de notre rencontre.

☞ La gestion des effectifs : le TPG ne remet pas en cause la gestion du temps partiel pour le mercredi (gestion de septembre à septembre instaurée en 1997) et se montre favorable à une certaine souplesse en matière de répartition des agents de catégories B et C dans les postes et services.

☞ L'avenir du département informatique : M. PERREAULT est favorable à l'exploitation inter-DI et

souhaite un renforcement des capacités de développement.

☞ La gestion conjointe des Trésoreries rurales : M. PERREAULT ne souhaite pas restructurer davantage le réseau en Côte d'Or mais ne reviendra pas en arrière. Les Trésoreries actuellement en intérim n'auront plus jamais de chef de poste à part entière.

☞ L'équipe de suppléance : son effectif lui semble raisonnable à priori mais il ne sait pas quelle sera son évolution.

☞ Les huissiers du Trésor : le nouveau TPG s'est montré favorable au recours aux huissiers du Trésor en matière de poursuites.

☞ Les TIP et la mensualisation : le TPG est favorable à la gestion actuelle et affirme ne pas souhaiter recourir à la sous-traitance.

BULLETIN D'ADHESION

(à retourner à l'un des représentants CGT de Côte d'Or)

NOM et PRENOM :

AFFECTATION :

GRADE : **ECHELON** :